



Deux terrains contigus ,proprietaires juridiques differents mais

Par **asg29e**, le **08/04/2013** à **15:06**

Bonjourrrrrje suis proprietaire de ma maison et j'ai acheté le terrain voisin et contigue,pour cela j'ai crée une sccv dont je suis le proprietaire a 95%.rn rnest'ce que les deux terrains forment une seule assiette fonciere?rn car mon avocat me dit oui et mon geometre non!rncar en fait je suis bien proprietaire de ma maison en nom propre et de la sccv aussi.rnrnMerci

Par **amajuris**, le **08/04/2013** à **16:29**

bjr,rnjuridiquement il y a deux propriétaires différents vous et la sccv dont vous n'êtes pas complètement propriétaire puisque vous n'avez que 95% des parts.rndans un arrêt de principe le Conseil d'Etat a défini l'unité foncière comme « « îlot d'un seul tenant composé d'une ou plusieurs parcelles appartenant à un même propriétaire ou à la même indivision » (CE, 27 juin 2005, n° 264667, cne Chambéry c/ Balmat).rn rncdt